



+33 1 45 61 80 73
cdupin@august-debouzy.com

BIOGRAPHIE AVOCAT SENIOR

Candice Dupin assiste des clients français et internationaux, en conseil comme en contentieux, sur des problématiques complexes impliquant des brevets d'invention dans des secteurs variés tels que les télécoms, l'électronique, la mécanique ou l'industrie pharmaceutique.

Elle intervient également dans des litiges en matière de concurrence déloyale et de parasitisme, devant les juridictions judiciaires et commerciales, ainsi que dans le cadre de procédures devant la Juridiction unifiée du brevet (JUB).

EXPERTISES

Brevets
Résolution des litiges

FOCUS

Sciences de la vie & Santé
Télécoms

FORMATION

HEDAC, CRFPA, École d'avocats et conseils, 2018
Master II Droit de l'innovation technique, Université Paris-Sud, 2014
Master I / LLM Droit privé général, Université Paris Nanterre, 2013
Double licence Droit et Sciences politiques, Université catholique de Lille / ESJ, 2012

BARREAU

Paris, 2018

LANGUES

Français | Anglais

PUBLICATIONS

- › « August Debouzy structure une offre dédiée aux crypto-actifs et à la blockchain », Candice Dupin, Philippe Lorentz, Emmanuelle Mignon, Mahasti Razavi, Maxime Legourd, Pierre-Olivier Ally, Benjamin Fontani □ 03/04/26
- › « Le nouveau régime de confidentialité attaché aux consultations des juristes d'entreprise : quel impact sur la saisie-contrefaçon et les mesures d'instruction in futurum ? », François Pochart, Candice Dupin, Océane Millon de La Verteville □ 12/03/26
- › « », Grégoire Desrousseaux, Candice Dupin □ 09/01/26
- › « Mise en demeure et dénigrement : un arrêt de cassation récent en matière de droits d'auteur et ses répercussions potentielles en droit des brevets », Grégoire Desrousseaux, Candice Dupin □ 14/11/25